

Ce que coute une guerre : le prix du sang...

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **21/22 (1913)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
Ce que coûte une guerre. — Le prix du sang	37	Voitures-ambulances automobiles	44
Utopie ou possibilité	38	Une œuvre intéressante	46
Alliance des gardes-malades, projet d'assurance-maladie	41	Nouvelles de l'activité des sociétés: Ste-Croix, samaritains; Chaux-de-Fonds, samaritains; Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel	47
Maladies mentales pendant la guerre balkanique	43		

Ce que coûte une guerre. — Le prix du sang...

Nous ne savons combien de millions ont été dépensés par tant de sociétés de la Croix-Rouge qui ont travaillé dans la région balkanique pendant les deux guerres successives de 1912—13 et 1913.

Mais nous avons appris dernièrement à quelles sommes ont été évalués les frais de la première guerre balkanique. Une commission a été instituée pour attribuer à chacun des vainqueurs leur part de la Dette turque et pour donner son avis au sujet du partage des territoires ottomans.

C'est une folie de millions! Lisez plutôt:

« La délégation hellénique a fixé à 160,800,000 francs l'entretien de son armée du 30 septembre 1912 au 31 mars 1913; à 29 millions le coût de l'équipement et de l'habillement; à 11,800,000 francs les frais d'artillerie, matériel et munitions; à 6,800,000 fr. les frais pour l'infanterie; à 36 millions les frais de transports; à 30,400,000 fr. ceux de réquisitions d'animaux; à 3,900,000 fr. le

coût de la remonte, etc. Le total monte à 350 millions, dans lesquels ne sont pas compris les pensions aux familles des militaires tués, les pensions aux invalides, la valeur du matériel détruit ou détérioré, l'entretien des prisonniers, etc.

La note serbe s'élève avec les mêmes affectations à 575 millions de francs. La Bulgarie déclare 776 millions. Le Monténégro, qui semble avoir une idée bien particulière de l'arithmétique, affirme avoir dépensé 100 millions. La Turquie évaluée en chiffres très ronds à 900 millions les frais de la campagne.

La première partie de la guerre a donc coûté au minimum la bagatelle de 2 milliards 700 millions 800,000 fr.

Aucun chiffre n'a encore été fourni sur la deuxième guerre, mais il est évident que le total fourni ci-dessus est augmenté considérablement.

C'est donc au moins 3 milliards et demi d'engloutis sans résultats définitifs. »

Certes, nous croyons que — parfois — la guerre ne peut être évitée,... mais en présence des chiffres que nous venons d'aligner, en présence des misères inouïes que ces chiffres révèlent, on est en droit

de se demander si toute guerre — quelque juste puisse-t-elle paraître — n'est pas *une folie* faite de champs de carnage, de misères indicibles et de millions engloutis!
D^r M^l.

Utopie ou possibilité

Il y a peu de semaines, un journal de la Suisse centrale publiait un article fort intéressant pour ceux qui s'occupent des blessés, des malades et du ravitaillement en temps de guerre.

L'auteur — un officier de l'Etat-major général — demandait si la Suisse, pour assurer sa neutralité en cas de conflit européen, pour assurer aussi son ravitaillement en blé et en charbon, ces deux produits indispensables à l'existence d'un peuple, ne pourrait pas conclure des traités avec les nations voisines. Il posait la question « Ne pourrions-nous pas offrir notre hospitalité aux blessés des pays qui seraient en guerre autour de nous, leur ouvrir notre frontière, nos hôpitaux, nos cliniques, nos sanatoriums, notre pays où tant d'étrangers viennent recouvrer la santé,... et demander à nos puissants voisins — en échange de ces bons procédés — de nous permettre notre ravitaillement habituel. »

A cette question, le D^r Lardy, de Genève, répond dans le *Journal de Genève* du 27 février 1914, et, sous le titre

La Suisse neutre et ambulancière,

dit en substance ce qui suit:

« Ce rêve humanitaire revient périodiquement et mouille de douces larmes les yeux des gens sensibles.

« Quelques chiffres seulement montreront l'impossibilité de la chose, car si la Suisse veut soigner les blessés et les malades de ses

voisins il faut qu'elle puisse garantir qu'ils seront mieux traités que chez eux. Nos réserves d'armée (depuis cette année seulement) sont prévues pour le traitement de 10,000 malades et de 10,000 blessés pendant trois mois; il a fallu quelque 15 ans pour en arriver à ce résultat.

« Si nous voulons devenir une ambulance internationale pour nos quatre grands voisins, il nous faut, au bas mot, décupler ces chiffres et être prêts à hospitaliser 100,000 malades et 100,000 blessés, et c'est même ridiculement peu. Le lit complet, c'est-à-dire avec ses réserves en pansements, médicaments, ustensiles divers, revient à 400 fr.

« Pour loger convenablement ces lits dans des baraques, il faut compter encore 200 fr. par lit. Total 600 fr., qui, multipliés par 200,000, font 120 millions.

« Ce matériel acheté ne vit pas de l'air du temps, il faut le loger, et cela reviendrait environ à la construction de six arsenaux sanitaires de l'importance de la caserne et de l'arsenal de Genève, encore une dizaine de millions.

« Une grande partie du matériel de pansement et les médicaments doivent être continuellement renouvelés, car ils ne se conservent pas; il faut de ce chef instituer un service de roulement avec l'appui des hôpitaux civils qui consomment les objets détériorables et qu'on remplace au fur et à mesure; on renouvelle ainsi le stock détériorable fréquemment. Serait-il possible de faire ces échanges pour deux cent mille hommes comme pour vingt mille? C'est non seulement douteux, mais certainement impossible, car ces échanges, portant chez nous